



RAPPORT DU JURY

2
0
2
1

Examen Professionnel
D'Assistant Territorial socio-éducatif
de classe exceptionnelle



SOMMAIRE

1.	PRESENTATION DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL.....	2
1.1.	Calendrier	2
1.2.	Composition du jury.....	2
2.	PROFIL DES CANDIDATS.....	3
2.1.	Répartition Géographique	3
2.2.	Répartition Femmes/Hommes	3
2.3.	Répartition par tranche d'âge.....	3
2.4.	Préparation des candidats	4
3.	EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE	4
3.1.	Nature de l'épreuve écrite d'admissibilité	4
3.2.	Principaux chiffres de l'épreuve écrite	4
3.3.	Résultats de l'épreuve écrite	4
4.	EPREUVE ORALE D'ADMISSION	5
4.1.	Nature de l'épreuve orale d'admission	5
4.2.	Principaux chiffres de l'épreuve orale	5
4.3.	Résultats de l'épreuve orale	5
5.	OBSERVATIONS DU JURY	5

1. PRESENTATION DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL

1.1. Calendrier



Le Centre de Gestion de la Marne a été désigné organisateur de cet examen professionnel pour l'Interrégion Est.

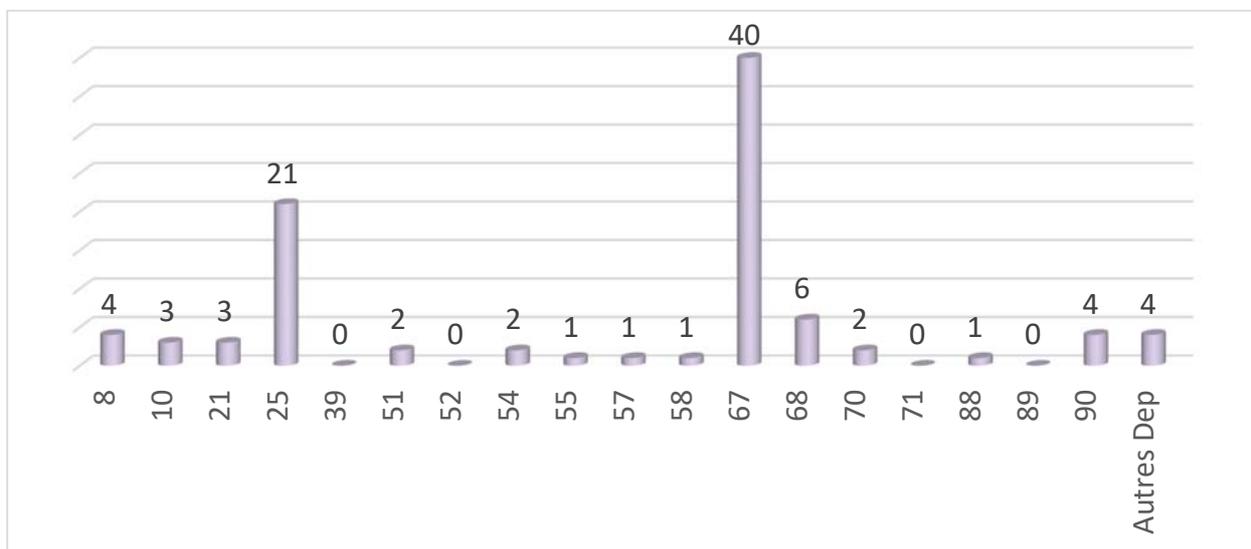
1.2. Composition du jury

Elus locaux		Fonctionnaires Territoriaux		Personnalités Qualifiées	
Mr Christian BARTHEN	Mme Michelle PEPE	Mr Rémy STRINGONE	Mme Céline BOURGEOIS VAN EROM	Mme Françoise DROUIN	Mr Aurélien LAVIGNE
<i>Adjoint au Maire de Lixing les St Avold (57), Président du Jury.</i>	<i>Maire de Bissy sous Uxelles (71).</i>	<i>Attaché Territorial, Directeur des Ressources Humaines de Betheny (51), Représentant de la CAP A du Centre de gestion de la Marne.</i>	<i>Conseiller socio-éducatif supérieur, Adjointe au responsable de la circonscription au Conseil Départemental de la Marne.</i>	<i>Représentante du CNFPT, Retraitée du Conseil Départemental de la Marne au grade d'Attachée territoriale principale.</i>	<i>Attaché Territorial, Délégué à la protection de l'enfance au Conseil Départemental de Meurthe et Moselle.</i>

2. PROFIL DES CANDIDATS

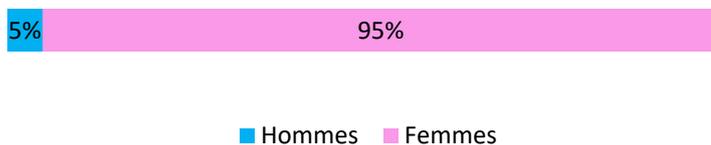
2.1. Répartition Géographique

Répartition des départements de l'inter-région Est.

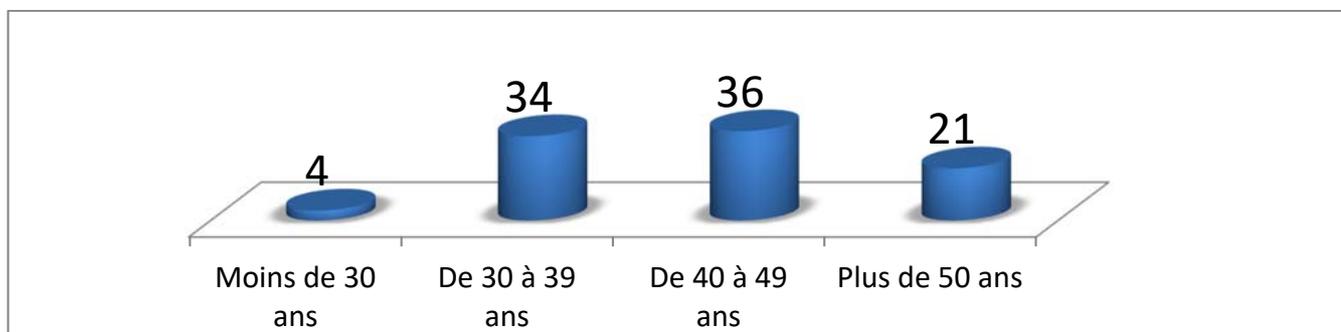


4 sont issus de départements extérieurs à l'inter-région sur 95 candidats inscrits.

2.2. Répartition Femmes/Hommes



2.3. Répartition par tranche d'âge



2.4. Préparation des candidats

Préparation personnelle

- 47 candidats

CNFPT

- 23 candidats

Non renseigné ou autre

- 25 candidats

3. EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE

3.1. Nature de l'épreuve écrite d'admissibilité

Au titre de l'admissibilité, un examen du dossier de chaque candidat. Cet examen doit permettre d'apprécier le parcours professionnel du candidat et son aptitude à accéder au grade d'assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle (coefficient 1).

3.2. Principaux chiffres de l'épreuve écrite

L'épreuve écrite s'est déroulée au Centre de Gestion de la Marne du 1^{er} au 4 juin 2021. 95 dossiers ont été étudiés par 2 groupes de correcteurs.

3.3. Résultats de l'épreuve écrite

Le seuil d'admissibilité a été fixé par le jury à 10 sur 20

Note la plus basse	Note la plus élevée	Notes < 5	Nombre d'admissibles
0,50	17,00	4	44

Les correcteurs des épreuves écrites ont formulé les commentaires suivants :

Les correcteurs auraient souhaité que les candidats se projettent davantage dans un rôle d'encadrement et fassent ressortir leurs aptitudes et capacités techniques.

Les candidats ayant obtenu de bonnes notes ont construit leur rédaction de manière originale et équilibrée. L'ensemble est bien rédigé. L'expérience professionnelle et les qualités techniques sont présentes dans la description.

4. EPREUVE ORALE D'ADMISSION

4.1. Nature de l'épreuve orale d'admission

Au titre de l'admission, un entretien avec le jury destiné à apprécier les motivations du candidat, son expérience professionnelle ainsi que son aptitude à exercer les missions et les responsabilités dévolues aux assistants socio-éducatifs de classe exceptionnelle.

Cet entretien commence par un exposé du candidat de dix minutes au plus qui doit permettre au jury d'apprécier les acquis de l'expérience professionnelle du candidat. Il se poursuit par un échange avec le jury de vingt-cinq minutes au moins qui doit permettre à ce dernier d'apprécier :

- son expertise technique dans sa spécialité ;
- sa motivation et ses aptitudes pour la conception et la mise en œuvre de politiques sociales, de dispositifs d'accueil, d'intervention et d'actions de partenariat ou, le cas échéant, la direction d'établissements d'accueil et d'hébergement de personnes âgées, d'un service ou la coordination d'équipes ;
- sa connaissance des collectivités territoriales, de leurs établissements et de leur action en matière sociale, médico-sociale et socio-éducative.

Durée de l'entretien : trente-cinq minutes dont dix minutes au plus d'exposé et vingt-cinq minutes au moins d'échange (coefficient 2).

4.2. Principaux chiffres de l'épreuve orale

L'épreuve orale s'est déroulée au Centre de Gestion de la Marne du 28 juin au 02 juillet 2021.

	Nombre de candidats
Nombre de candidats admissibles	44
Nombre de présents à l'épreuve orale	39
Absentéisme en %	11 %

4.3. Résultats de l'épreuve orale

Le seuil d'admission dans la spécialité a été fixé par le jury à 11,20 sur 20

Note la plus basse	Note la plus élevée	Notes < 5	Nombre d'admis
6,00	16,00	0	24

5. OBSERVATIONS DU JURY

Pour les candidats ayant une note inférieure à 10/20 à l'épreuve orale d'admission, les examinateurs ont formulé les observations suivantes : Il aurait été souhaitable que les candidats préparent davantage leur présentation afin d'y faire ressortir les acquis de leurs expériences professionnelles. Les connaissances relatives à l'environnement territorial sont parfois trop superficielles. L'encadrement d'agents n'est pas envisagé.

Pour les candidats ayant une note supérieure à 10/20 à l'épreuve orale d'admission, les examinateurs ont formulé les observations suivantes : La présentation reste souvent trop courte ou incomplète. Les candidats ont de bonnes compétences professionnelles mais semblent cependant rester dans leur zone de confort. Il ressort une méconnaissance générale de l'environnement territorial.

Le jury souligne que 25 minutes d'épreuve, dont 5 minutes d'exposé pourraient suffire à l'évaluation des candidats pour ce grade.

Le Président du jury

Monsieur Christian BARTHEN

Adjoint au Maire de Lixing les Saint Avold (57)

